RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU FINISTÈRE
CANTON DE PONT-DE-BUIS LES QUIMERC'H
MAIRIE D'IRVILLAC - 29460

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 029-212900864-20260402-202628-DE

Conseil Municipal du 2 avril 2026
Délibération n°2026/28

13 – Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS.

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 14 Votants : 15

L'an deux mille vingt-six, le 2 avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune d'Irvillac, dument convoqué le 26 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Monsieur Yann MONBEL, Maire.

PRÉSENTS : Monsieur MONBEL Yann, Maire.
Monsieur KERDONCUFF Guy, Madame GODOC Morgane, Monsieur BRUNET François, Madame LE CANN Yvonne, Adjoints au Maire.
Madame QUEFFELEC Agathe, Monsieur LAURENT Mathieu, Monsieur LENORMAND Christophe, conseillers délégués.
Monsieur LE GOFF Yann, Monsieur FROY Yannig, Madame BERGOT Patricia, Madame DEPRETTO Camille, Madame ORCIL Maëla, Madame GAUTHIER Enora, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSÉS : Madame LECANON Valérie donne pouvoir à Madame LE CANN Yvonne,

SECRÉTAIRE : Monsieur Le Maire propose d'élire un secrétaire de séance. Madame QUEFFELEC Agathe est désignée secrétaire à l'unanimité.

En application des articles L. 123-6 et R. 123-7 à R. 123-9 du Code de l'action sociale et de la famille, Monsieur le Maire informe le conseil qu'il faut définir le nombre de membres pour le conseil d'administration du CCAS.

Fixation du nombre de membres

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

- **Approuve la fixation du nombre de membres du conseil d'administration du CCAS à 14 (QUATORZE).**

Election des membres issus du conseil municipal

Monsieur Yann MONBEL, maire, Président,
Madame GODOC Morgane, Adjointe au Maire aux Affaires Sociales et à l'enfance,
Madame QUEFFELEC Agathe, conseillère déléguée aux Affaires Sociales et à l'enfance,
Monsieur LAURENT Mathieu, conseiller délégué aux Affaires Sociales et à l'enfance,
Madame LECANON Valérie, membre du conseil,
Madame ORCIL Maëla, membre du conseil,
Madame GAUTHIER Enora, membre du conseil.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 15 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre,

- **Approuve la composition des membres issus du conseil municipal du Centre Communal d'Action Sociale comme ci-dessus.**

Pour extrait certifié conforme au registre,
À Irvillac, le 3 avril 2026.

Le Maire, *La secrétaire de séance,*
Yann MONBEL *Agathe QUEFFELEC*